

Brepols Publishers

Collection « Antiquité et Sciences Humaines. La traversée des frontières »

Responsables : Corinne BONNET & Pascal PAYEN



NORMES RÉDACTIONNELLES

- 1) Les manuscrits destinés à la collection « Antiquité et Sciences Humaines » seront rédigés dans une des cinq **langues** suivantes : français, allemand, anglais, italien, espagnol.
- 2) Les textes seront réalisés avec **Microsoft Word** pour PC, format doc, ou en Macintosh, format 5.1 et suivants, en tenant scrupuleusement compte des normes éditoriales précisées ci-dessous.
- 3) Pour la **longueur**, s'il s'agit d'une monographie, les manuscrits ne dépasseront pas, dans la mesure du possible, 750 000 signes, notes et espaces compris. En cas de volume collectif, les contributions ne dépasseront pas 50 000 signes, notes et espaces compris.
- 4) Les **illustrations**, en N/B ou couleurs, seront de bonne qualité (format tif, résolution de 300 dpi minimum) et fournies sur un CD Rom. Les auteurs se chargent de l'acquisition des droits de reproduction pour les illustrations choisies. Ni la rédaction ni l'éditeur ne seront responsables à l'égard d'une procédure irrégulière ou incomplète. Les renvois aux illustrations à l'intérieur du texte seront clairement indiqués sous la forme (fig. 0). Pour chaque figure, on joindra une légende complète, l'indication de la provenance et, le cas échéant, la mention du copyright. Une table des illustrations sera également fournie.
- 5) Les manuscrits qui parviendront aux responsables de la collection seront soumis pour avis, de manière anonyme, à deux **experts**, membres du Comité Scientifique ou extérieurs. Leurs rapports seront intégralement remis aux auteurs pour faciliter le travail de révision. La **décision finale** sur la publication sera prise, de commun accord, par les responsables de la collection et Brepols Publishers.
- 6) **Envoi** : les auteurs adresseront leur texte par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous, sur disquette ou CD Rom, accompagné d'un tirage papier.
- 7) **Polices de caractères** : on utilisera des polices Unicode, de préférence Times New Roman. Pour le grec et les alphabets orientaux, on conseille vivement le recours à Arial Unicode, même si l'esthétique en est légèrement affectée. Le typographe corrigera

ces défauts apparents au moment de la conversion au format d'impression. En cas de recours à d'autres polices, l'Auteur contactera préalablement l'éditeur et lui donnera toutes les informations nécessaires.

Pour le **texte**, il convient d'employer le **corps 12** ; pour les **notes**, disposées en bas de pages et insérées en utilisant la numérotation automatique en continu, le **corps 10**. Les macros, puces, mises en forme automatiques sont à désactiver. Pour les citations longues un corps 11 et un interligne 1 sont préférables.

8) **Termes en langue étrangère et citations**

- les termes en langue étrangère doivent toujours être en italique ;

- pour les *citations dans la langue du manuscrit*, on utilisera les caractères romains et les guillemets traditionnellement en usage dans la langue de rédaction, dans le texte comme dans les notes ;

- pour les *citations en langue étrangère*, on utilisera l'italique sans guillemets ; la traduction de cette citation figurera entre parenthèses entre guillemets et en caractères droits, ou en note de bas de page de la même façon.

Ex. : Comme le dit la citation : *Tempus enim ridendi et tempus flendi*. (« Il y a un temps pour rire et un temps pour pleurer. »)

- lorsqu'une citation est introduite par deux points et que les paroles rapportées forment une phrase, la citation débute par une majuscule ; la ponctuation finale se situe en outre à l'intérieur des guillemets si la fin de la citation est aussi celle de l'ensemble de la phrase.

- l'appel de note se référant à une citation figurera à la fin de celle-ci, avant le guillemet fermant et avant la ponctuation finale éventuelle.

Ex. : Cette affirmation : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger¹ », Térence la fit sienne deux siècles avant notre ère.

Mais : Deux siècles avant notre ère, Térence s'exclamait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger¹ ! »

9) En matière d'**espaces avant et après les signes de ponctuation**, on suivra les règles en vigueur dans les diverses typographies nationales. Ainsi, en français : espaces insécables dans les guillemets, avant les deux points, les points-virgules, les points d'interrogation et d'exclamation.

10) Pour ce qui est de la **structure interne du manuscrit**, voici un exemple de la présentation hiérarchique à adopter :

CHAPITRE VI

LA RELIGION ROMAINE

1. L'INFLUENCE DES CULTES ORIENTAUX

1.1 *Les associations cultuelles*

11) Pour les **références bibliographiques**

- les noms des **auteurs modernes** doivent être en PETITES CAPITALES (T. MOMMSEN), en veillant au respect des accents ; entre le nom de l'auteur et le titre en italique, on insèrera une virgule (T. MOMMSEN, *Staatsrecht*). L'initiale du ou des prénom(s) (T. ou J.-M., ou W.B., sans espace) précèdera les noms des auteurs modernes ; entre le prénom et le nom, on utilisera un espace insécable. Quand il y a plusieurs auteurs, leurs noms sont séparés par des virgules ;

- les titres de tous les **ouvrages et périodiques** seront en italique ;

- les titres des articles seront indiqués entre guillemets (du type en usage dans la typographie nationale) ;

- pour les revues, les encyclopédies et dictionnaires, et pour les recueils de sources, on se reportera aux **abréviations courantes dans *L'Année philologique*** ;

- après le titre, on donnera, dans l'ordre :

- le nombre de volumes
- le lieu d'édition
- la maison d'édition
- la date d'édition
- la collection entre parenthèses
- la référence au tome et aux pages

- on donnera des références précises (7-8 et non 7s ; 58-90 et non 58ss ; 931-935 et non 931-5) ; on utilisera « en part . » pour une référence à l'intérieur d'un article.

- on indiquera par un chiffre en exposant à côté de la date l'édition concernée, en précisant entre parenthèses la date de l'édition originale ; on fera de même pour les traductions.

Quelques exemples

Monographies

J. IRIGOIN, *Tradition et critique des textes grecs*, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

J. MALLET, A. THIBAUT, *Les manuscrits en écriture bénéventaine de la Bibliothèque capitulaire de Bénévent*, 3 vol., Paris, CNRS Éditions, 1983-1997 (Documents, Études et Répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes), vol. II (1997), p. 146-149.

Collectifs, mélanges, etc.

F. GASCÓ, « Vita della polis di età romana e memoria della polis classica », in S. SETTIS (a cura di), *I Greci. Storia Cultura Arte Società*, 2. *Una storia greca*, III, *Trasformazioni*, Turin, 1998, p. 1147-1164.

P.-M. MARTIN, « Architecture et politique : le temple de Jupiter Capitolin », in *Présence de l'architecture et de l'urbanisme romains. Hommage à Paul Dufournet*, Paris, 1983, p. 9-29.

Articles

L.D. REYNOLDS, « Experiences of an editor of Classical Latin Texts », *Revue d'histoire des textes* 30 (2000), p. 1-15.

Éditions de textes classiques

D. MARCOTTE, *Géographes grecs*, I, *Introduction générale. Ps.-Scymnos : Circuit de la Terre* (CUF), Paris, 2000 (ou : Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2000).

Lexiques et encyclopédies

G. HERZOG-HAUSER, s.v. « Tyche », *RE*, VII A2, 1948, col. 1643-1689.

Sites internet

F. DUVAL, F. VIELLIARD (éd.), *Miroir des classiques*, Éditions en ligne de l'École des Chartes, <http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/> (site consulté le 23 février 2008).

Dans le cas de *contributions précédemment citées*, indiquer le seul nom de l'auteur (sans initiale du prénom) et le titre abrégé de la contribution. On bannira les abréviations du type *op. cit.*, *art. cit.*

Exemple : IRIGOIN, *Tradition*, p. 23.

On utilisera *Ibid.* pour renvoyer à la référence figurant dans la note immédiatement antérieure.

12) Pour les **références aux auteurs anciens**

Les noms des auteurs anciens ne sont pas en petites capitales mais en minuscules (contrairement aux auteurs modernes) ; ils sont suivis d'une virgule et du titre en italiques ou de la tomaiison.

Quelques exemples :

Homère, *Iliade* XII, 417-418.

Sappho, fr. 12 Voigt.

Athénée, VIII, 48, 353B.

Recueils d'inscriptions

IG, III, 215.

13) Un seul jeu d'épreuves sera envoyé aux auteurs; les corrections d'auteurs sont à éviter.

Adresse postale :

Corinne Bonnet – Pascal Payen
P.L.H.-E.R.A.S.M.E.
Pavillon de la Recherche
Université Toulouse II-Le Mirail
5, allées Antonio Machado
F-31058 Toulouse cedex 9
France